

« Faict et passé aud. Lyon, dans lesd. Hostel de ville après midy, le vingt cinquiesme jour de juin mil six cent cinquante huit. Présens Me Charles Renaud, praticien, et Clément Jasserant, clerc. aud. Lyon, qui ont signez avec lesd. sieurs prévost des marchans et eschevins et lesd. sieurs Panthot et Blanchet, soyt scellé (5). »

*Signé :* LA SALLE, BOLLILOUD-MERMET,  
DUGAS, RAMBAUD DE CHAMPRENDAR, Hugues ANDRÉ.  
G. PANTHOT, T. BLANCHET, JASSERANT, RENAUD,  
JASSERANT, n<sup>re</sup> royal.

L. CHARVET,  
Membre non résident du Comité des Sociétés  
des Beaux-Arts, à Lyon.

(5) Archives de la ville de Lyon, minutes de Me Jasserant, 3<sup>e</sup> volume,  
fo CM<sup>xx</sup> M.

